

# Notaires : une dématérialisation des déclarations de successions en vue



© 2026 Les Echos Publishing

Les services publics sont en pleine mutation et continuent leur mouvement de dématérialisation. Un mouvement destiné à améliorer la qualité de l'offre et des procédures. À ce titre, après une dématérialisation des déclarations des dons manuels et de sommes d'argent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, c'est au tour des déclarations de successions. En effet, dans le cadre de la loi de finances pour 2026, les pouvoirs publics ont modifié les règles pour permettre la dématérialisation des déclarations via la plate-forme « e-Enregistrement ».

**Précision :** la volonté de dématérialiser les déclarations de successions n'est pas nouvelle. Cette dématérialisation devait être effective en 2022, puis elle a été reportée au 1<sup>er</sup> juillet 2025, avant d'être repoussée une nouvelle fois.

En pratique, en cas de transmission par le notaire au moyen d'un téléservice mis à disposition par l'administration depuis une plate-forme dédiée, la déclaration sera déclarée conforme à condition qu'elle comporte les éléments suivants :

– la mention de la certification, par le notaire mandaté, de la conformité de son contenu à l'exemplaire qu'il conserve, comportant l'affirmation de sincérité signée par les

mandants ;

– la signature du notaire mandaté.

À noter que l'identification réalisée lors de la transmission de la déclaration de succession par voie électronique, au moyen d'un service de confiance qualifié garantissant la fiabilité de l'identification de l'émetteur, vaut signature par le notaire.

Ce dernier devra conserver l'exemplaire de la déclaration de succession qui devra être transmis à l'administration sur simple demande. Les modalités de conservation et de transmission de cet exemplaire seront précisées par décret.

D'après les pouvoirs publics, la plate-forme « e-Enregistrement » devrait être ouverte durant le 2<sup>nd</sup> semestre 2026.

[Art. 126, loi n° 2026-103 du 19 février 2026, JO du 20](#)

© 2026 Les Echos Publishing